

# Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

DISPOSITIF DE L'U.E.

# Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) - Autonomie protéique

#### Publics concernés

Agriculteur

#### **Domaines secondaires**

Environnement, Énergies renouvelables, Biodiversité, Agriculture

#### Date de fin de publication

29 mai 2026

La Région Nouvelle-Aquitaine déploie la Mesure Agro-Environnementale et Climatique Autonomie protéique. Cette mesure accompagne les exploitations agricoles dans leur projet de transition agroécologique et leur adaptation au changement climatique à travers un engagement de 5 ans. Elle se fonde principalement sur un objectif de résultat visant à une plus grande autonomie protéique des élevages.

## Échéances

Clôture de l'appel à projet : 29 mai 2026

#### **Objectifs**

Atteindre au terme des 5 ans d'engagement les valeurs cibles de 2 des 4 blocs techniques mobilisables (blocs laissés au choix de l'exploitant (cf. pages 3 à 5 de l'appel à projets à télécharger).

Bloc 1 : Accroître de 10 points de % la part de surfaces fourragères d'intérêt protéique sur la surface fourragère principale ;

Bloc 2 : Améliorer de 15 % les pratiques de pâturage ;

Bloc 3 et 3 bis : Augmenter de 10 à 20 points de % la production fermière de concentrés ;

Bloc 4 : Diminuer de 10 % la matière azotée importée ;

Un diagnostic initial et un diagnostic final permettent d'évaluer la progression.

## Bénéficiaires

# Agriculteurs remplissant une des conditions suivantes précisées dans l'appel à projets

Agriculteur actif personne physique;

Agriculteur actif personne morale exerçant sous forme sociétaire ;

Agriculteur actif personne morale exerçant sous forme d'association ou de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Le siège de l'exploitation doit se trouver en Nouvelle-Aquitaine.

#### **Montant**

L'aide est de 18 000 €, elle est forfaitaire quelle que soit l'exploitation. Elle pourra être modulée suivant la réalisation des objectifs.

#### Critères de sélection

Hormis les critères d'éligibilité indiqués pages 6 à 8 de l'appel à projets (à télécharger), aucun autre critère de sélection n'est appliqué.

#### Comment faire ma demande?

Des documents guides sont disponibles sur le site Europe en Nouvelle-Aquitaine.

Le dépôt de la demande prend la forme d'un formulaire en ligne (voir onglet ci-dessous Formulaire en ligne Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine)

## Correspondants

Service Relation aux usagers -

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption